

Journée annuelle de la CFM 27 octobre 2011

Le fédéralisme : un bienfait ou un danger pour la politique de migration ?

Qu'en est-il de la coopération supra-frontalière entre communes et cantons en tant qu'exemple pratique :

Coopérer au delà des frontières cantonales et communales : le projet « Periurban » au Chablais

Mesdames, Messieurs

Introduction

J'ai été invitée à prendre la parole cette après-midi en tant qu'acteur de terrain, porteuse avec des collègues d'un projet régional dénommé « Agoris ». Je suis conseillère municipale à Monthey, 2^{ème} Ville du Canton du Valais, depuis 12 ans. En charge du dicastère de la culture et de l'intégration des étrangers.

Qu'en est-il de la coopération par dessus les frontières entre communes et cantons, dans le domaine particulier qui nous intéresse, soient les questions de migration ?

L'exemple du Chablais, Terre dans laquelle je « sévis », est certainement intéressant, non pas qu'il soit particulièrement modèle mais parce qu'il doit ressembler à bien d'autres régions de Suisse.

Je vais donc me permettre, après une courte présentation du Chablais, de faire une réflexion personnelle sur cet échelon qu'est la région. Dans notre système fédéral, quelles sont ses forces et ses faiblesses. Après quoi je reviendrai sur l'exemple du projet Agoris, avec quelques éléments que je souhaiterais mettre en exergue.

Présentation du Chablais

Le Chablais compte 85'000 habitants, répartis équitablement entre le canton de Vaud et celui du Valais. Autour d'un axe « urbain » Monthey-Aigle se regroupent 29 communes plus petites, entre lac et montagne, tourisme et industrie.

La région du Chablais attire chaque année plusieurs milliers de nouveaux arrivants. C'est une des proportions les plus élevées de Suisse. L'industrie y est florissante. Le tourisme fonctionne bien. Il y a donc une activité intrinsèque qui justifie cet afflux de nouveaux citoyens. Mais il y a aussi la situation de la Riviera voisine, le prix des loyers, le manque d'appartements libres entre Genève, Lausanne et Montreux, la facilité d'accès à ces vrais pôles urbains depuis là, et donc un afflux de pendulaires qui dorment certes dans le Chablais mais sont susceptibles de conserver leurs centres d'intérêt ailleurs.

Le Chablais existe. Il a une identité géographique, un drapeau, une radio. Mais comme beaucoup de régions périurbaines, il a le souci à la fois de développer un accès privilégié aux grands centres urbains proches et de développer sur son propre territoire les atouts nécessaires à un enracinement de sa population. Il a le souci de ne pas être la cité dortoir

des grandes métropoles. Il a le souci du bien-être de sa population et de la qualité de sa cohésion sociale

L'ensemble de la région compte une proportion d'un tiers d'étrangers, avec une réelle tradition d'immigration. Les grandes communes de plaine se sentent plus concernées par les questions d'intégration. Même si, dans la réalité, les communes de montagne, avec leur tourisme, attirent beaucoup d'étrangers.

Le Chablais est un bassin naturel de population, délimité par le cirque des Préalpes et l'embouchure du Rhône dans le lac. Il a une difficile réalité politique, puisqu'à cheval sur 2 cantons, mais correspond à une réalité sociale et économique.

Les différents magasins l'ont d'ailleurs bien compris. Il n'y a qu'une grande Migros, qu'une grande COOP, qu'un Manor dans le Chablais ... des fois dans un canton, des fois dans l'autre, mais jamais des 2 côtés à la fois ... Plusieurs services importants s'organisent aussi de façon régionale, comme les hôpitaux, les transports publics, la formation professionnelle, la promotion économique, mais ça se fait chaque fois au cas par cas, au prix de difficiles négociations avec les cantons.

La région, réflexions plus générales

Parce que la réalité des régions n'est pas facile dans notre Suisse fédérale !

Les rivières et les cols sont souvent idéaux pour délimiter des frontières politiques alors que la vie sociale des gens s'organise autour des cours d'eau, des 2 côtés d'une vallée, des 2 côtés d'une montagne. Ce qui politiquement serre de frontière se trouve souvent au cœur de la région sociale et économique. Ainsi dans le Chablais, le Rhône est frontière entre les états de Vaud et du Valais, alors qu'il est le centre de la réalité économique de ses habitants.

Les frontières régionales ne collent généralement pas avec les frontières communales, cantonales voire nationales. Et c'est bien là leur problème. Loin de soulager d'un échelon administratif grâce au regroupement, elles rajoutent une couche, appelant à des dialogues et des collaborations supplémentaires. Mais elles sont naturelles. Et les acteurs locaux sont souvent prêts à faire ces séances supplémentaires pour exister à cet échelon-là. Il y a une motivation intrinsèque à travailler ensemble.

La question du fédéralisme se pose habituellement autour du partage des tâches entre cantons et confédération. L'Union des Villes Suisses secoue régulièrement l'arbre, en demandant à ce que le poids démographique des villes soit mieux pris en compte. Cet appel a donné lieu à la Conférence tripartite sur les agglomérations qui fait d'ailleurs de bonnes recommandations en matière d'intégration. Les agglomérations se mettent en place, souvent au centre des régions. Les agglomérations deviendront un nouveau partenaire, qui réclamera sa part de décisions.

Je me souviens de mes cours de géographie politique à l'université. Je ne suis pas très vieille mais ça date quand même d'une 15aine d'années. Le professeur, un certain Jean-Luc Piveteau, aujourd'hui à la retraite, nous expliquait que la Suisse des cantons allait être remplacée par la Suisse des régions et des supra-régions.

Les supra-régions existent : elles sont 4. Les régions existent également. Mais les cantons demeurent. Les uns peuplés de 30'000 habitants, les autres de 300'000. Les uns grands comme une ville, les autres comme le 10^{ème} de la Suisse. Les cantons demeurent alors qu'ils sont souvent un répondant mal-approprié.

Lorsqu'on veut parler en régions linguistiques, on sépare les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais en 2 régions différentes. Lorsqu'on veut parler en régions économiques, on est à cheval sur plusieurs bouts de cantons, comme dans la Broye, le Chablais ou l'Arc Jurassien.

Poser la question du fédéralisme est parfaitement approprié à une journée comme celle-ci. La réalité des centres urbains et des régions périurbaines pourrait d'ailleurs constituer un début de réponse à l'imbroglio d'interlocuteurs actuel.

Agoris, plate-forme pour une cohabitation harmonieuse

Pour la question de l'intégration des migrants :

Lorsque je suis entrée en politique, en l'an 2000, la CFM mettait en place ses premiers points forts et était l'interlocuteur direct des porteurs de projets. C'était particulier mais fort agréable ; pas d'intermédiaires et un sentiment d'équité de traitement sur toute la Suisse. Des échanges réguliers au niveau fédéral, comme aujourd'hui. Et un sentiment d'objectifs communs très fort.

Mais je comprends que les choses aient évolué. Les cantons se sont dotés de structures appropriées et sont dorénavant les intermédiaires entre les communes, les porteurs de projets et la Confédération. Ils ont pris leur part de travail et c'est sûrement bien ainsi.

Ceci dit ... lorsqu'en 2008, la CFM a lancé son appel à projets dans 5 régions présélectionnées de Suisse, on s'est senti privilégiés, on s'est dit que ça serait peut-être l'occasion d'avoir à nouveau ce contact direct avec Berne et c'était un argument réel dans notre motivation.

Que le Chablais soit reconnu comme une région cohérente était également un moteur pour nous, sur le terrain. Voilà plusieurs années que nous faisons de temps en temps des petites choses ensemble mais nous avons en priorité la ligne donnée par nos cantons respectifs. Cet appel à projet était l'occasion de travailler différemment, avec vraiment nos besoins locaux au centre.

Les cantons de Vaud et du Valais n'évoluent pas à la même vitesse ni avec la même stratégie. Toutefois, d'un côté comme de l'autre, l'objectif à terme est de bénéficier de partenaires forts, positifs et motivés, au niveau des communes. Si l'objectif est assez vite réalisable dans les villes, avec la mise sur pied de commissions et la nomination de délégués, il est plus compliqué dans les villages. Le répondant nommé est souvent également syndic ou municipal d'autres domaines et n'a pas de réelles compétences en matière d'intégration des étrangers. Cet appel à projet était l'occasion de discuter de façon régionale de cette problématique et de tenter d'y apporter une réponse.

Notre projet a été baptisé « Agoris », comme « agora », la place publique où l'on débat, mais au masculin, parce que le masculin transmettrait des valeurs de force et de mouvement !

Il a d'abord été le fruit d'une rencontre opportune, entre les responsables de la plus vieille et de la plus jeune commission suisses-étrangers de la région. Ma commission montheysanne préparait les festivités de son 40^{ème} anniversaire alors que la commune de Bex, de l'autre côté du Rhône, portait sur les fonds baptismaux sa toute nouvelle commission consultative suisses-étrangers. Le municipal de Bex avait pris rendez-vous avec moi pour un échange/partage d'expériences et comme le courrier de la CFM était arrivé sur nos bureaux entre 2, il se retrouva tout naturellement à l'ordre du jour de cette première discussion.

Nous étions enthousiastes. On a tout-de-suite senti qu'on ne pouvait qu'être complémentaires ! Lui a un physique de large et grand radical vaudois. Il avait pris cette commission en complément à son dicastère de la sûreté et de son travail de fiduciaire de recouvrement. Et moi avec mon mandat à la culture, mon gabarit plutôt léger et mon travail dans l'enseignement. On avait forcément des choses à partager ...

Et si nous cherchions à connaître nos collègues des autres communes ? Si nous leur demandions ce qu'ils font ou souhaitent faire ? Si nous organisions un cadre pour cet échange d'expériences ? Si nous créions des outils communs ? (...) Nous étions plein d'idées et d'envies. Et nous avons passé ces 4 ans à essayer de les concrétiser.

Je ne peux pas vous faire le détail de nos réussites et difficultés.

Je veux juste relever trois points qui me semblent en lien avec la question du jour.

Nous avons créé un groupe de travail « économie » qui réunissait des responsables des principaux employeurs de la région et des migrants concernés. Il y avait un grand hôtelier de Villars, le responsable des RH de l'hôpital, celle d'une grande entreprise chimique, le patron d'une entreprise du bâtiment, une responsable d'une société de placement temporaire et des personnes issues de la migration, cadres ou ouvriers. Les discussions ont été très intéressantes. La prise de conscience des intérêts divergents était là. L'hôtelier expliquait par exemple qu'il préférerait faire des équipes de femmes de chambres monoculturelles, 4 portugaises ensemble ou 4 albanaises ensemble. Ça facilitait le travail. On le comprend bien ! Mais ça n'est pas dans l'intérêt de leur intégration. On a relevé comme ça plusieurs éléments qui pouvaient être améliorés. C'était très intéressant. Mais on est arrivés rapidement à la problématique de l'échange

...

« Qu'est-ce qu'Agoris allait donner en échange à ces entreprises si elles faisaient des efforts ? Allaient-elles obtenir plus facilement des permis de travail par exemple ? »

Et nous nous sommes retrouvés face aux limites de notre engagement, à la fameuse question du fédéralisme. Les permis de travail ne sont pas de notre compétence.

Nos discussions n'ont ainsi pas eu de résultats concrets, aussi vite que prévu. Nous sommes en train de travailler sur une charte à laquelle les entreprises adhèreraient et qui donnerait ainsi aux 2 cantons et aux partenaires des informations sur la qualité des

entreprises. Espérant que ça pourra être des à-priori facilitateurs, notamment pour les demandes de permis ...

Nous avons également pensé qu'il était important d'améliorer les sites internet des communes, dans un objectif de meilleure information des nouveaux arrivants.

Nous avons créé un groupe de travail autour d'une collaboratrice de Kontakt-net. Nous avons réuni des ressources de chaque commune. Et nous les avons épuisées ...

Chacun d'entre nous a déjà beaucoup à faire dans sa propre commune. Et il est nécessaire que ce projet régional soit une aide pour le travail qui doit être fait à l'échelon communal plutôt qu'un niveau supplémentaire qui démultiplierait les besoins d'engagement.

Le projet de fenêtres d'accueil sur les sites internet des communes va être revu. Plutôt que les collaborateurs des communes se réunissent régulièrement pour discuter les corps de textes, les complètent avec les informations locales et implémentent le tout sur leur site, un projet-modèle va leur être proposé, préparé par un seul collaborateur. Puis ce collaborateur fera le tour des communes pour aider à l'implémentation locale.

Lorsque nous créons des niveaux différents, il est important qu'ils aient les moyens d'agir et qu'ils se révèlent utiles pour les niveaux environnants.

Et 3^{ème} point, je voulais revenir sur la problématique des petites communes. Interrogées, elles répondent souvent qu'elles n'ont pas de problèmes, que l'intégration, c'est un souci des villes. Pourtant, elles ont les mêmes réalités. Elles manquent seulement de moyens. C'est souvent la même personne qui s'occupe du contrôle de l'habitant et de la chancellerie. Les municipaux sont souvent juste défrayés et absolument pas formés à la problématique. Alors, on conclue qu'il n'y a pas de problème pour ne pas s'en créer.

En amenant la question de façon régionale, on peut vraiment ouvrir ces petites communes à la problématique. On peut inviter leurs ressortissants à bénéficier des offres mises en place par de plus grandes communes voisines, on peut inviter leur personnel à échanger avec celui des autres communes, on peut amener des ressources et développer des dynamiques, là où on ne pensait pas en avoir.

Voilà. Ce sera mon mot de la fin. La régionalisation, en réponse aux réalités des régions périurbaines, pour améliorer l'accueil et le vivre ensemble, peu importe la taille de la commune.

Monthey, le 27 octobre 2011

Aude Joris